Commune de Fernelmont

Rapport annuel sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural

Année 2017

La Commune de
FERNELMONT

RAPPORT ANNUEL 2017
DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FERNELMONT

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
/	/	/	/	/

Cfr. Liste des projets du Lot 0 en annexe.

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	**1**	Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-les-Bois	754.023,60 €	Développement rural UREBA	• Ce projet a fait l'objet d'une convention-faisabilité « Développement rural » le 08 décembre 2017 • La Commune a eu la promesse de subsides du DR (80% sur 500 000 € et 50% pour le solde) • L'auteur de projet a été désigné par le Collège communal le 27 février 2018 • L'auteur de projet a rencontré la CLDR le 15 mars 2018 pour présenter une esquisse et entendre les souhaits et récolter des informations utiles pour la réalisation de l'avant-projet.
1	**3**	Création d'un nouveau tronçon pédestre en revêtement enrobé	320.371,70 € Estimation à actualiser	Développement rural	• Réflexion en cours. • Le bureau d'étude de la Commune revoit le tronçon à aménager et le coût du projet

1	**6**	Réalisation d'une étude du potentiel écologique existant	48.400,00 €	DGO3	• Offre de stage transmise aux facultés d'agronomie GxABT • Un étudiant et ses professeurs ont rencontré la Commune et le comité d'accompagnement en février. Il a entamé son étude. Il devrait faire une première présentation au comité fin mars, début avril 2018
1	**8**	Mise en place d'actions de promotion et de conseils relatifs à la santé	48.400,00 €	La Province, L'AVIQ	La CLDR créée un GT en 2018 • Première réunion du GT prévue en le 28 mars 2018.
3	**20**	Création d'une maison rurale polyvalente	1.381.941,00 €	Développement rural, FWB	La CLDR a marqué son accord pour faire remonter ce projet du lot3 au lot1 • Le CC a approuvé le fait de demander une convention DR • Une réunion avec les administrations sera programmée au printemps.
2	**1**	Aménagement d'une aire	804.311,25 €	Infrasports	• Achat d'un terrain de 30 ares derrière

		conviviale, associative et sportive à Marchovelette			l'école • La Commune a eu la promesse de subsides d'Infrasports (85%) • Un auteur de projet a été désigné et un comité d'accompagnement a été créé. • Le Collège a marqué son accord le 13/03/2018 sur l'avant-projet présenté par l'auteur de projet désigné et a chargé celui-ci de rédiger le projet définitif à soumettre à l'approbation du Conseil communal du mois d'avril 2018.
2	**8**	Réaménagement du site de l'ancien hall de voiries	A définir ultérieurement	SWL, Développement rural	• Un marché est en cours pour l'assainissement (démolition hangar et bâtiment). • Une société a été désignée pour la plantation du verger. • Le permis de démolition de la maison a été signé en février 2018.

2	**9**	Démarches vers les nouveaux arrivants et soutien de l'organisation de rencontres entre anciens et nouveaux habitants		Fonds propres	• Un service a été créé au sein de l'Administration communale pour traiter ces questions. • Le répertoire des associations a été revu et elles sont soutenues via le site web communal.
2	**14**	Aménagement du bâty de Bierwart	A définir ultérieurement	Développement rural, SPW	• Une pré-étude est prévue via le partenariat avec la Province (Elle doit encore être validée par le conseil provincial). • La Commune a répondu à un appel à projet en février 2018.
3	**1**	Rénovation de la poste et les abords à Forville		Fonds propres, Ureba	• La poste va faire des travaux intérieurs. La Commune va changer les châssis, et a rénové la toiture et sablé la façade
3	**3**	Amélioration de l'accès à la lecture publique			• Des boîtes à livres ont été installées dans les différents villages de la Commune (Elles sont construites par Entranam, une

					entreprise locale, et décorées par des artistes locaux). • Un point lecture SMART intergénérationnel est envisagé dans la maison multiservices orientée numérique prochainement en phase de construction dans le presbytère de Noville-les-Bois. L'achat d'équipements est prévu dans le cadre du partenariat provincial. • Le conseil communal des enfants a un projet de ludothèque. • La Commune développe un projet de point lecture dans la petite école d'Hambraine, en synergie avec la Province.
3	**4**	Aménagement de terrains de tennis extérieurs au hall sportif	A définir ultérieurement		• La Commune a chargé l'INASEP d'étudier le projet.
3	**5**	Rénovation des installations			• Des travaux de peinture, chauffage

		réservées au football à Forville			et électricité sont prévus.
3	**7**	Rénovation et valorisation des tumuli de Seron, et intégration dans le réseau des tumuli			• La Commune a reçu le certificat de patrimoine. Elle a deux ans pour réaliser les travaux.
3	**8**	Création d'une plate-forme « jeunes », constitution d'un réseau d'adultes référents ou d'une autre structure de type		Fonds propres	• La Commune a mené ou soutenu au cours des derniers mois plusieurs activités organisées par et/ou pour les ados dont la soirée « jeunes talents », des stages pendant les congés scolaires ou encore la journée « job étudiant » et la formation au permis de conduire théorique.
3	**18**	Création d'un maillage de mobilité douce intra et inter-villages		DGO1 et Fonds propres (revêtement)	• Des trottoirs seront prochainement aménagés à Forville et à Hingeon

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	**2**	Rénovation du bâtiment communal	549.194,8 €	Développement rural, Ureba	2017-2019

		située rue Mahy en logements tremplin et en maison de village et aménagement de ses abords			
1	**4**	Création d'une agence de développement local ou structure de développement local	72.600 €	DGO5	2017-2019
1	**5**	Elaboration d'un schéma de développement local	72.600 €	DGO4	2017-2019
1	**7**	Réalisation d'un cadastre de terrains et de bâtiments publics	48.400 €	L'étude sera financée par la Commune.	2017-2019
2	**2**	Création et entretien d'un circuit patrimoine	A définir ultérieurement	Développement rural, CGT	2020-2023
2	**3**	Aménagement de la place communale de Hemptinne	A définir ultérieurement	Développement rural, Infrasports	2020-2023
2	**4**	Placement et utilisation de panneaux d'information citoyens	A définir ultérieurement	Fonds propres	2020-2023
2	**5**	Développement du	A définir	Développement rural,	2020-2023

		service de transport offert par le CPAS	ultérieurement	CPAS	
2	**6**	Aménagement d'une aire conviviale, de jeux, de sport à Hingeon	A définir ultérieurement	Développement rural, Infrasports	2020-2023
2	**7**	Amélioration de la signalétique	A définir ultérieurement	CGT, la Commune (via plans triennaux)	2020-2023
2	**10**	Création d'une halle	A définir ultérieurement	Développement rural	2020-2023
2	**11**	Etudes des besoins, évaluation et développement éventuel de milieux d'accueil subventionnés	A définir ultérieurement	ONE, AVIQ	2020-2023
2	**12**	Développement d'initiatives en faveur des aînés et intergénérationnelles	A définir ultérieurement	Le CPAS, la Province	2020-2023
2	**13**	Concrétisation des mesures et infrastructures de sécurisation et de signalisation issues du plan communal de mobilité	A définir ultérieurement	Plan trottoirs	2020-2023
3	**2**	Aménagement du Warichet à Pontillas	A définir ultérieurement		2024-2027
3	**6**	Aménagement d'une aire multisports sur le Baty de Pontillas	A définir ultérieurement		2024-2027

3	**9**	Création d'une maison de village à Hingeon	A définir ultérieurement		2024-2027
3	**10**	Création d'une maison de village à Marchovelette	A définir ultérieurement		2024-2027
3	**11**	Organisation d'activités intervillages	A définir ultérieurement		2024-2027
3	**12**	Positionnement dans un projet-pilote, commune étoilée	A définir ultérieurement		2024-2027
3	**13**	Recherche et mise en œuvre de solutions aux problèmes de déplacements vers certains lieux publics	A définir ultérieurement		2024-2027
3	**14**	Encouragement de la mise à disposition de terrains publics et privés pour potagers et vergers partagés	A définir ultérieurement	GAL « Meuse@Campagnes »	2024-2027
3	**15**	Mise en place d'une maison multiservices dans le parc d'activités économiques	A définir ultérieurement		2024-2027
3	**16**	Examen de l'opportunité de création de structures de type ateliers ruraux	A définir ultérieurement		2024-2027

3	**17**	Elargissement des lieux de vente de produits locaux		GAL « Meuse@Campagnes »	2024-2027
3	**19**	Création de logements publics	A définir ultérieurement		2024-2027

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
/	/	/	/	/	/

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
/	/	/	/	/	/

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Le PCDR de Fernelmont compte à ce jour un projet DR pour lequel une convention-faisabilité a été signée.

Année de la convention	**Type de programme** (biffer les mentions inutiles)	**Intitulé du projet**	**Objectif du projet**	**Montant du subside**
2017 Visa n°17 20630 du 5/12/17	PCDR classique ~~PwDR 2007-20013~~ [1]	Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-les-Bois	Le projet doit rencontrer les objectifs suivants : - développer l'accès à la formation et le soutien à la recherche d'emploi - Susciter et développer les collaborations entre acteurs locaux - favoriser le lien social, les contacts intergénérationnels, les rencontres et l'intégration des nouveaux habitants dans l'entité fernelmontoise - valoriser les capacités et ressources des aînés et diversifier l'offre des activités pour les aînés - améliorer l'accompagnement des jeunes ; soutenir et développer des activités organisées par et/ou pour les ados - créer, dans les villages, des lieux de convivialité intérieurs et extérieurs, sécures, adaptés aux PMR	**527.011,80 €**

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

			et favorisant les rencontres	
		Etats d'avancement physique du projet :		**Date :**
		Désignation de l'auteur de projet :		**27/02/2018**
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		**Montant :**
		Montant conventionné à 100%		
		Montant du subside développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Le PCDR de Fernelmont ne compte à ce jour aucun projet terminé.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 [2]				

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		**Oui**	**Non**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?		**Oui**	**Non**
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

[2] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Charges liées à l'exploitation du patrimoine [3]	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [4]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

[3] Les intérêts et amortissements ne sont pas acceptés dans ces charges d'exploitation.

[4] ***A titre d'exemple :***

Ateliers ruraux *: type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,…*

Maisons de village *: nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,…*

Maison multiservices *: nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*

Espace publics de convivialité *: lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)*

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	**Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur**	**Dernière date de la modification de composition de la CLDR**	**Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur**
2014	2014	Aucune	Aucune
Date des réunions durant l'année écoulée	16/01/2017	**Nombre de présents**	19 présents – 7 excusés
	01/02/2017		16 présents – 12 excusés
	26/06/2017		17 présents – 6 excusés
	23/11/2017		16 présents – 6 excusés

Bilan 2017

L'année 2017 est importante pour le développement rural à Fernelmont puisque le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon le 20 juillet 2017 et qu'une première convention relative à la création d'une maison multiservices à Noville-Les-Bois a été signée par le ministre le 8 décembre. C'est aussi en 2017 qu'un groupe de travail « communication sur le PCDR » a été créé.

La CLDR s'est réunie à 4 reprises pour :

FINALISER ET APPROUVER SON AVANT-PROJET DE PCDR

RECEVOIR DES INFORMATIONS SUR :

- Le GAL Meuse@Campagnes regroupant les trois communes de Fernelmont, Wasseiges et Andenne. En effet, les synergies et complémentarités entre le PCDR et la stratégie de développement du GAL étant importantes, le Collège a jugé essentiel d'informer la CLDR des projets du GAL.
- Le rôle des membres en suivi de PCDR
- Les actions menées et prévues en matière d'énergie. En effet, étant donné que plusieurs fiches-projets du PCDR sont en lien avec l'énergie, le conseiller communal en énergie a présenté à la CLDR un bilan des actions menées en matière énergétique ainsi que le plan d'actions pour les années à venir.
- Les actions menées et prévues en matière de jeunesse. En effet, étant donné que plusieurs fiches-projets du PCDR sont en lien avec la jeunesse et l'intergénérationnel, l'employée communale en charge de ces matières a présenté à la CLDR un bilan des actions menées en la matière ainsi que les actions futures.
- Le point sur l'état d'avancement des fiches-projets du PCDR et d'autres projets communaux notamment via un tableau de bord de suivi des projets régulièrement actualisé par la Commune, avec un focus sur deux projets : l'aménagement d'une aire conviviale, associative

et sportive à Marchovelette ainsi que la rénovation et la valorisation des tumuli de Seron
- Le nouveau site ODR (www.developpementruralfernelmont.info)

REMETTRE DES AVIS SUR :
- La première demande de convention DR
- Le bilan de l'année 2017
- La programmation de l'année 2018
- Les propositions du GT « communication » mis en place par la CLDR et réuni en septembre.

Programmation 2018

Projets à poursuivre en 2018
- Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-Les-Bois **(projet subsidié par le « DR »)**
- Réalisation d'une étude du potentiel écologique existant
- Aménagement d'une aire conviviale, associative et sportive à Marchovelette
- Assainissement du site de l'ancien hall de voiries, plantation d'un verger, creusement d'une mare
- Soutien à l'organisation de rencontres entre anciens et nouveaux habitants (travail de M. Dieudonné)
- Rénovation de la poste de Forville
- Etude de l'aménagement de terrains de tennis extérieurs au hall sportif
- Rénovation et valorisation des tumuli de Seron
- Encouragement à la mise à disposition de terrains publics et privés pour potagers et vergers partagés (projet du GAL)
- Elaboration d'un plan communal de mobilité
- Communication sur le PCDR
- Aménagement des parkings de co-voiturage
- Aménagement du Baty de Bierwart

+ tous les projets récurrents du lot 0

Projets à entreprendre en 2018

Dans le lot 1, il restait deux projets susceptibles de bénéficier d'un subside « développement rural » :
- Rénovation du bâtiment communal situé rue Mahy en logements tremplin et maison de village avec aménagements des abords
- Création d'un nouveau tronçon pédestre en revêtement enrobé

En tant que porte-paroles du Collège, le Président a demandé l'avis de la commission sur le fait de faire remonter le projet **« Construction d'une maison rurale polyvalente »** en lot 1. Bien que fortement sollicité par les habitants lors des réunions villageoises et par plusieurs GT, ce projet n'avait pas pu être retenu en lot 1 au moment de la rédaction du PCDR car il n'y avait pas d'emplacement identifié. Depuis, la Commune a déterminé que cette infrastructure pourrait être judicieusement implantée sur le terrain à l'avant du hall sportif. Actuellement ce terrain est situé en zone agricole et il faudra une dérogation de la Région pour pouvoir bâtir. Il y a un important besoin d'une infrastructure polyvalente destinée

à accueillir des manifestations à vocations économique (foires commerciales, expositions, ...), sociocollective (événements de grande envergure, qui ne peuvent se dérouler dans les salles villageoises existantes telles que expositions, rassemblements associatifs, soupers des écoles, ...) et culturelle (spectacles, concerts,...). La CLDR a émis un avis positif sur cette proposition.
Tenant compte de cette décision, début 2018, le Conseil communal a pris la décision d'introduire une demande de convention pour ce projet avant les deux autres.

En outre, la CLDR a proposé de créer plusieurs groupes de travail pour mener certains projets du PCDR de manière participative. Elle les a classés par ordre chronologique, sachant que tous ne pourraient probablement pas se réunir en 2018.

1. ***Un GT chargé de faire des propositions d'actions de promotion et de conseils relatifs à la santé (lot 1) :*** Ce groupe sera ouvert à toute personne intéressée par la thématique. En fonction des projets qui se dégageront de la réflexion, des partenaires spécifiques pourront être invités à le rejoindre (médecins, CPAS, CCA, Directeurs d'écoles, etc...).

2. ***Un GT chargé de proposer des mesures préventives et répressives visant à améliorer la propreté, et à sensibiliser les propriétaires à l'entretien de leurs biens, des abords de leur maison (lot 3)***
3. ***Un GT chargé de proposer des mesures pour encourager des bénévoles et « repreneurs » dans les associations (lot 3)***
4. ***Un GT chargé de réfléchir à la création d'un circuit patrimoine (lot 2)***
5. ***Un GT chargé de faire des propositions d'initiatives en faveur des aînés et intergénérationnelles (lot 2)***
6. ***Un GT chargé de faire des propositions de démarches vers les nouveaux habitants et de soutien à l'organisation de rencontres entre anciens et nouveaux (lot 2)***
7. ***Un GT chargé de proposer des initiatives de sensibilisation dans le cadre de la semaine de la mobilité (lot 3)***

Les comptes rendus des réunions de CLDR figurent en annexe.

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	3	20. Création d'une maison rurale polyvalente	1.381.941,00 €	Développement rural	50 à 80%
				FWB	

Année rapport annuel + 2 ans	1	3. Création d'un nouveau tronçon pédestre en revêtement enrobé	320.371,70 € Estimation à actualiser	Développement rural	50 à 80%
	1	2. Rénovation du bâtiment communal située rue Mahy en logements tremplin et en maison de village et aménagement de ses abords	549.194,80 €	Développement rural	50 à 80%
				Ureba	30 à 35 %
Année rapport annuel + 3 ans					

Par le Collège,

La Directrice Générale,
(s) C. DEMAERSCHALK

Pour extrait conforme,

Le Président,
(s) J.-C. NIHOUL

La Directrice Générale,
L'Agent communal délégué,

C. DEMAERSCHALK

Jm HOUSOTTE

Le Bourgmestre,

J.-C. NIHOUL

LES PROJETS DU LOT 0_Etat d'avancement mars 2018

PROJET	DÉJÀ RÉALISÉ
Embellissement des cours de récréation dans les écoles	
Projet avec les écoles pour instaurer dans leur programme certains «devoirs de mémoire » : *rencontre des aînés pour en apprendre davantage sur la guerre, un type d'artisanat, une profession particulière disparue, des moments forts de l'histoire du village, des contes et légendes d'autrefois, des conseils pratiques de jardinage, de cuisine, etc…*	Activités **réalisées** dans certaines classes maternelles
Étude ATL (accueil extra-scolaire)	**Réalisé** ; Une présentation sera faire à la CLDR
Augmentation de la publicité sur l'ensemble des services existant à Fernelmont en matière de petite enfance	**Réalisé**
Engagement d'un animateur professionnel pour les jeunes	**Réalisé** (engagement Marie Dieudonné)
Réalisation d'une consultation des jeunes	**Réalisé**
Octroi de subsides communaux et d'aide logistique pour les nouveaux projets émanant de groupes de jeunes	**Réalisé** sur demande des groupes
Participation à l'opération « été solidaire »	**Réalisé**
Mise en place du conseil communal des enfants	**Réalisé**
Séances d'info « jeunesse » *(partir à l'étranger, jobs d'étudiant,..)*	Séances d'Info jobs étudiant et partir à l'étranger données par info Jeunes
Agrandissement des écoles qui le nécessitent	Les travaux à Foville et Hingeon sont terminés. Une demande est en cours pour Marchovelette
Information aux aînés sur les services existants *(en caractères lisibles)* et sur le SEL d'Eghezée *(projet de répertoire via le CCCA)*	
Elargissement des sujets abordés par le CCCA : *mise en place d'un dialogue entre mouvements d'aînés pour réaliser des activités communes ou complémentaires les unes par rapport aux autres afin de varier les offres ; avis sur les projets d'aménagements ; actualisation permanente de la liste des lieux problématiques en termes d'accès pour les personnes âgées ; etc….*	Participation du CCCA à la plateforme provinciale des CCCA
Organisation par le CCCA d'activités fédératrices ouvertes à tous: *conférences, débats, projections de films*	Déjà **réalisé** et en cours
Participation au carrefour des générations	Edition en 2017
Projet « papy-mamy surfeurs », à l'initiative du Conseil communal consultatif des aînés	**Réalisé** en 2016
Collaborations avec l'antenne UTAN d'Éghezée	**Réalisé** (article BCO)
Explications aux habitants (communication écrite) et organisation d'une conférence avec la police sur les techniques de prévention	**Réalisé**
Organisation de campagnes de sensibilisation et d'éducation au code de la route	Dans les écoles
Organisation de séances de remise à niveau pour le permis de conduire pour les aînés et sensibilisation des jeunes	Prise de contact en attente d'une date
Conclusion avec la Province de Namur d'une convention de mise à disposition d'un agent sanctionnateur	**Réalisé**
Incitation des particuliers à faire appel à l'AIS Andenne-Ciney pour la location de leur bien	Article dans le BCO Séance d'information le 02/10/2017

PROJET	DÉJÀ RÉALISÉ
Sensibilisation des particuliers à l'entretien de leur bien	Sera abordé par le GT « propreté » de la CLDR
Recensement et lutte contre les immeubles inoccupés	**Réalisé** (recensement + taxe)
Réalisation de 14 logements publics répartis sur deux sites, l'un à Hingeon et l'autre à Noville-les-Bois	**Réalisé** (14 logements terminés)
Installation d'une commission agricole	**Réalisé** (Commission installée)
Désignation d'une personne de référence pour les agriculteurs à l'administration communale	**Réalisé** (Mr JM Houbotte)
Poursuite des travaux relatifs à l'aménagement des chemins agricoles; « remembrement »	En cours ; Info prévue à la CLDR en mai 2018
Actions d'information du citoyen sur l'agriculture, les producteurs et produits locaux, dont organisation de rencontres thématiques entre agriculteurs et non-agriculteurs	Projet du GAL
Sensibilisation des agriculteurs à l'environnement	**Réalisation** par La commission agricole d'une charte bonne conduite en matière d'utilisation de pesticides ; Courrier envoyé à tous les agriculteurs concernant les labours excessifs. Le responsable du contrat de rivière Mehaigne va prochainement donner une info sur la règlementation en vigueur le long des berges.
Partenariat entre le CPAS et l'ASBL Article 27	
Placement de défibrillateurs accessibles et organisation de formations pour les utiliser	Formation organisée pour l'ensemble des clubs sportifs (initiative CSAF)
Information (via le bulletin communal) aux habitants sur le transport par des bénévoles organisé par le CPAS	En attente PCM
Création d'une page facebook officielle	**Réalisé**
Création d'un Repair Café	**Réalisé**
Création d'une page Facebook des associations	**Réalisé**
Création d'une plate-forme des associations	Organisation d'une GT ; Contacts pris avec le BEP ; Projet du GAL
Organisation d'une fête/salon des associations, artistes et artisans d'art	**Réalisé** (Week-end 9 et 10 septembre 2017 à la découverte de Fernelmont)
Elargissement des portes ouvertes du hall de sport à l'ensemble des associations sportives locales (pas uniquement celles qui occupent le hall)	**Réalisé** (tous sont invités).
Mesures pour encourager des bénévoles et des "repreneurs" dans les associations : *rédaction d'articles dans le bulletin communal pour présenter les associations, leurs activités et leur objet social*	Article dans le BCO ; Un GT sera organisé par la CLDR
Réalisation d'un calendrier annuel des activités récurrentes organisées par l'ensemble des associations locales	Projet du GAL
Engagement d'un coordinateur de projets sociaux, économiques et culturels	**Réalisé** (engagement de Marie Dieudonné)
Réalisation par les commerçants d'un guide détaillé sur le commerce local y compris le commerce ambulant	**Réalisé** (guide distribué le 20 juin 2017)

PROJET	DÉJÀ RÉALISÉ
Solution(s) au problème de fibre optique dans la zone d'activités économiques	**Réalisé** (problème résolu)
Soutien au développement du CEFER et de ses activités	**Réalisé**
Information aux habitants sur les entreprises de la zone d'activité économique *(information complète sur le site Internet et encart signalétique dans le BC)*	Article dans le BCO
Ouverture d'un marché le jeudi à Noville-Les -Bois	**Réalisé**
Nettoyage de berges et des ruisseaux (catégorie 3) ; Curage du ruisseau de Pontillas	En cours de signature : Partenariat STP et BEP
Participation de la Commune à la semaine sans pesticide : *conférences, quartier en santé, maraîchage bio*	Participation en 2016
Lutte contre les invasives	En cours
Identification par l'INASEP des zones inondables sur l'ensemble du territoire communal	**Réalisé**
Mesures de prévention et de gestion des inondations, de lutte contre l'érosion des sols	En cours dans 2 endroits de la commune
Application de mesures visant à améliorer la qualité des eaux souterraines et de surface, en partenariat avec les Contrats de rivière	Voir les plans d'actions des contrats de rivière
Distribution de fascicules et brochures *(**réalisé** s par le BEPet le contrat de rivière)* et courrier envoyé aux personnes concernées pour rappeler la législation et trouver une solution au problème de pollution dans les ruisseaux de Franc-Waret *(accumulations de déchets ménagers et autres déchets)*	**Réalisé** (CRMA)
Mise à disposition de terrains publics pour vergers didactiques	Voir jardin communal NLB
Information de la population sur les projets environnementaux que mène la Commune : *plan Maya, jardin communal didactique, projet Biodibap, projet d'aménagement du nouveau bâtiment de police gestion différenciée des espaces verts, fauchage tardif, sentier « bio » à Cortil…*	Document prévu en 2018
Application de mesures préventives et répressives visant à améliorer la propreté	Be wapp le Conseil des enfants a **réalisé** des grands panneaux de sensibilisation à la propreté qui seront placés dans les villages
Aménagement de la zone arrière de la Maison communale en espace favorable à la biodiversité (espace classé "Réseau Nature" par Natagora) : *création d'une mare, plusieurs prés fleuris, des haies mellifères pour encadrer le terrain, plantation d'un petit verger d'arbres fruitiers dans le fond de la parcelle, installation d'une ruche et aménagement du mur jouxtant une parcelle voisine palissé avec des arbres fruitiers (Biodibap)*	**Réalisé** 3 ruches
Aménagement des abords du Centre Sportif de Fernelmont *(Plan Maya)*	Quatre carrés délimités par des plessis qui accueilleront des fleurs endémiques aptes à procurer pollen et nectar aux insectes butineurs.
Aménagement des abords de l'Atelier communal de voirie *(Plan Maya)*	En cours
Aménagement d'un jardin à la rescousse de la biodiversité à l'arrière de l'école communale de Marchovelette *(Biodibap)*	Un petit espace dédié à la culture d'arbres fruitiers de variétés anciennes (pommiers et poiriers) sous forme d'un labyrinthe ludique.

PROJET	DÉJÀ RÉALISÉ
Participation annuelle aux journées wallonnes de l'Eau	Spectacle « Goutte d'Eau » et animations « L'eau, source de vie » + animation écoles Cortil et Marchovelette
Installation de panneaux photovoltaïques à la Maison communale et à l'Atelier communal de voirie (action du PALE)	**Réalisé**
Poursuite des actions et développement de nouveaux outils d'information, de sensibilisation et d'éducation des habitants, adultes et enfants, dans le domaine de l'environnement (tant naturel que bâti)	En cours
Sensibilisation de la population à l'entretien des haies et à l'entretien des abords de leur maison (trottoirs, rigole, feuilles, neige,…)	Voir GT « propreté » de la CLDR
Aménagement paysager dans le PAE de Noville-Les-Bois; Entreprises «nature admise »	En cours (mission confiée au Bep)_15 entreprises sont partenaires du projet (plantations, hôtel à insectes, ..)
Mise en oeuvre des actions du PALE	En cours
Mise en oeuvre des actions issues de POLLEC2	En cours Des bornes pour véhicules électriques vont être installées
Assainissement du chancre (ferme à l'abandon) au centre de Marchovelette	**Réalisé**
Entretien du parcours VITA et du barbecue	En cours de réfection
Réaménagement des terrains de pétanque derrière l'église de Bierwart	**Réalisé**
Augmentation du nombre de terrains de pétanque à Marchovelette, aménagement d'une terrasse et placement de bancs autour des terrains	**Réalisé**
Installation d'un congélateur dans la cuisine et solution au problème d'humidité dans la maison de village de Pontillas	**Réalisé**
Réparation de la toiture de la salle communale de Noville-Les-Bois	**Réalisé**
Aménagement d'une rampe d'accès PMR à l'église de Hingeon	
Comblement des trous sur le parking de l'administration communale	**Réalisé**
Sécurisation des abords de l'espace de rencontre et de jeux de Tillier	Voir PCM
Rénovation des locaux de la poste à Forville	En cours
Placement de bancs dans les villages	
Négociations avec le TEC	Bus pour le zoning
Elaboration du plan communal de mobilité	En cours (étude)
Création de deux aires de covoiturage à proximité des accès autoroutiers	Sera **réalisé** lors du passage à 3 bandes E42
Organisation de rassemblements encadrés pour se rendre à l'école à vélo	La Commune a adhéré au projet « Emile le serpent mobile »
Placement d'abribus et, en attendant, d'une dalle de béton aux arrêts de bus pour avoir les pieds au sec	Dans le cadre du PCM, la Commune va recevoir un cadastre complet des arrêts de bus
Information/promotion des chambres d'hôtes et gîtes	Information complète sur le site Internet Une séance d'info est prévue prochainement ; projet du GAL

Commune de Fernelmont

Annexes

Comptes-rendus des réunions de la CLDR

La Commune de
FERNELMONT

Havelange, le 6 février 2017

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 1er février 2017

Présents :
Jean-Claude NIHOUL, Christelle PLOMTEUX, Vincent DETHIER, Vincent MATHIEU, Roger PENNING, Laurence GRANVILLE, Sylvie DESCHAMPHELEIRE, François LOUETTE, Dimitri SIMONS, Sylvie TROUSSART-KINET, Lucie BURETTE, André THOMAS, Julie NELISSE, Marc BAUDOIN, Thierry COCQUYT, Francine DESMEDT
Administration communale : Clément CASSART, Marie DIEUDONNE
BEP : L.WANUFELLE et Ch. CALUT
FRW : Audrey WANZOUL, Anne-Marie DE MOOR
SPW-DGO3 : Xavier DUBOIS

Excusés :
Tanguy FRANCART, Pascale JAVAUX, Nicolas HUBERTY, Laurent HENQUET, Marc TARGEZ, Julien LEMAIRE, Xavier STASSART, Andy DORVAL, Michel RODEMBOURG, Jean DELCOURT, Anne-Marie PETERS, Liliane CUYPERS

Absents et non-excusés :
SINGH GUNEET, Jean-Marie PAESSCHIERSSENS, Gilles VERSCHOORIS, Clara SACRE, Emile ROELEN, Mathieu ROLAND, David VANDERCAMME, Maxence SCHAAB

Démissionnaire : Laurent de MARNEFFE

……

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 janvier 2017

Le compte-rendu est approuvé moyennant le fait d'inscrire Roger Penning dans les excusés. En effet, il n'avait pas reçu l'invitation.

2. Approbation de l'avant-projet de PCDR à présenter au conseil communal de Fernelmont

Le Président présente Mr Xavier Dubois, du SPW-DGO3 (service public de Wallonie – Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement), qui suit les PCDR.

Ensuite il remercie la CLDR pour son travail et les nombreux échanges auxquels elle a

Fondation **R**urale de **W**allonie
Rue de Hiétine, 2
B- 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70
condroz@frw.be - www.frw.be

participé pendant deux ans. Il espère que le PCDR, qui est le fruit d'une co-construction entre mandataires et habitants, sera approuvé par le Conseil communal et ensuite par le Gouvernement wallon, pour devenir le guide de la Commune pendant 10 ans.

A. Wanzoul signale que la CLDR s'est réunie 14 fois en deux ans et que le PCDR est le fruit de nombreuses démarches de consultation et de co-construction (voir la partie 2 du document). Elle rappelle que le PCDR est composé de 6 parties et que la CLDR a été informée et a pu donner son avis régulièrement tout au long de la rédaction du programme.

Pour mémoire, la CLDR a commencé par faire un diagnostic du territoire, dont elle a retenu 4 enjeux. De là, elle a fixé 18 objectifs et 42 projets (8 en lot 1 ; 14 en lot 2 ; 20 en lot 3).

A. Wanzoul précise que le PCDR est un outil dynamique dont la programmation n'est pas figée dans le temps. Selon besoin ou opportunité, des projets pourront encore changer de lots. Elle indique également que chaque projet subsidié en développement rural fera l'objet d'un examen approfondi, avec un auteur de projet spécifique, au moment de sa réalisation.

Plusieurs membres de la CLDR ont envoyé leurs remarques au BEP et à la FRW avant la réunion. Celles-ci se trouvent en annexe à ce compte-rendu. D'autres formulent les questions suivantes en réunion :

- La rénovation des locaux de la poste à Forville doit être intégrée au lot 0 (cf. réunion de la CLDR précédente). Seule la rénovation des autres parties du bâtiment doit faire partie de la FP en lot 3.
- Le Warichet à Pontillas n'est pas situé au bon endroit sur le plan dans la FP (fiche-projet).
- Il serait intéressant de mettre le club de tennis de Franc-Waret au courant du projet d'aménagement de terrains de tennis au hall sportif car le club a aussi des projets de développement.
- La zone du Baty de Pontillas où les enfants jouaient au foot est bâtie : à intégrer dans la fiche-projet
- L'aménagement du Baty de Bierwart ne pourrait-il pas être réalisé avant 2020-2023 ? Effectivement, en fonction de l'aménagement du rond-point, ce projet pourrait être avancé ; Mais il est impossible de le dire actuellement, d'où le choix du lot 2.

Moyennant ces modifications, la CLDR approuve l'avant-projet de PCDR, en vue d'une approbation par le Conseil communal, à l'unanimité des membres présents + deux membres excusés qui ont marqué leur approbation par mail.

3. Choix du projet qui fera l'objet d'une première demande de subside «développement rural»

Parmi les 8 projets en lot 1, trois sont susceptibles de bénéficier de subsides « développement rural » de la Wallonie (la part régionale peut atteindre 80% pour la

première tranche de 500.000 euros, voire 90% si le projet est transcommunal). La CLDR retient l'idée de les réaliser dans l'ordre suivant :

1. Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-Les-Bois
2. Rénovation du bâtiment communal situé rue Mahy en logement tremplin et maison de village
3. Création d'un tronçon pédestre (sur l'ancien vicinal)

C'est donc le projet «Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-Les-Bois » qui devrait faire l'objet de la première demande de subside « DR ». Toutefois, au cas où il y aurait une « queue de subside » en fin d'année pour un « petit » projet, le projet 3 pourrait être introduit plus tôt.

4. Suites

X. Dubois félicite la CLDR pour son travail, rapide et bon. Il a lu tous les comptes-rendus de réunions et n'a jamais dû intervenir dans le processus. Fernelmont a un passé positif en développement rural et il se réjouit d'y revenir. Il explique que le rôle de la CLDR va changer puisqu'elle va passer de la phase d'élaboration du PCDR à la phase de réalisation, d'action. Il rappelle que le développement rural est une politique participative et qu'à chaque étape de la mise en œuvre des projets subsidiés en DR un avis de la CLDR est obligatoire. Sans avis ou avec un avis négatif de la CLDR les projets subsidiés en DR ne pourront pas avancer.

La FRW tient à remercier l'ensemble des membres de la CLDR pour l'intérêt porté à l'opération, pour leur mobilisation et leur implication. Elle remercie également le BEP.

Le Président remercie tous les intervenants. Il demande à Mr Dubois si le Gouvernement wallon (GW) peut modifier le PCDR avant de l'approuver. X. Dubois répond que ce n'est pas le cas, sauf si une fiche était tout à fait contradictoire par rapport à la politique régionale. Par contre, le GW peut limiter la validité du PCDR en argumentant ses raisons. Celles –ci peuvent être, par exemple, un élément important du diagnostic qui n'a pas été pris en compte dans la stratégie ou une participation citoyenne insuffisante. Par la suite, le GW peut aussi suggérer de faire passer un projet avant un autre, si cela contribue à la stratégie de la Wallonie.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Délibération de Collège et envoi de l'avant-projet à la DGO3
- Présentation et approbation de l'avant-projet de PCDR par le Conseil communal
- Présentation à la CRAT (commission régionale d'aménagement du territoire)
- Approbation par le Gouvernement Wallon
- Mise en œuvre et large information à la population

La CLDR demande à être régulièrement informée du suivi des projets en cours du lot 0. Il est convenu de mettre le point à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

A.Wanzoul explique brièvement en quoi consistera le rôle de la CLDR dans les années à venir :

- Proposition d'un programme d'actions au Conseil communal, chaque année
- Suivi de l'exécution des projets
- Mise en place de GT si nécessaire
- Evaluation et rapport annuel de la CLDR
- Minimum 4 réunions/an

La CLDR est invitée à la présentation de l'avant-projet de PCDR devant le Conseil communal, le 23 février à 20h.

Un verre de l'amitié clôture la réunion.



ANNEXE : REMARQUES TRANSMISES AVANT LA REUNION

Dans la partie 1 PCDR Fernelmont - 2.caract socio éco - novembre 2016 résumé"

- page 12, 1.4.3 Démographie, erreur de frappe "Tandis que la tranche d'âge 20-29 ans"
- page 17, peut-on raisonnablement parler de potentiel hydro-électrique ?
- page 45, 2.7.2 Déchets, supprimer la référence aux jours de collectes des déchets ménagers,

ceux-ci ayant déjà été modifiés par rapport à ce qui est écrit.
- page 45, le traitement des PMC et des papiers et cartons n'est-il pas "tri et recyclage" plutôt que tri seul ?
- page 47, 2.8. B. Points négatifs de l'analyse, redites en 2 endroits pour la pollution aux nitrates, l'érosion des sols et la pollution ponctuelle. Erreur de frappe "situation pour laquelle"
- page 83, erreur de frappe "ensuite augmenter jusqu'en 2011"
- page 87, 3.4.7 A Police, erreur de frappe "Gesves et Ohey"
- page 91, 3.5.4, erreur de frappe "recevoir un subside"
- page 128, 5.1.7, le paragraphe devrait être réactualisé car terminer par "Les premiers résultats pourraient être concrétisés en 2014" alors que nous sommes en 2017, ça fait un peu bizarre.
- page 144, 6.7.5 H Environnement, le point 2 "Intégration des actions prioritaires du PALE dans le PCDR" ne se reflète pas dans les fiches projet, me semble-t-il.

Dans la Partie 3 PCDR Fernelmont - enjeux et afom - nov2016":
- page 4, 2è paragraphe, "abords des écoles de Marchovelette"
- page 5, dernier paragraphe, "conseiller enénergie"
- page 8, Agriculture, dernière colonne, "Difficultés propres à l'agriculture"
- page 10, Vie socio-culturelle, 3è ligne, 2è colonne, "Peu de succès pour les certains comités villageois"
- page 11, 1ère ligne, 2è colonne, "entre les groupes d'ainés"
- page 16, 1ère ligne, 1ère colonne, la maison médicale se trouve à Bierwart, pas à Pontillas
- page 19, Aménagement du territoire, 3è colonne, "outils d'aménagement"
- page 21, dernière ligne, 1ère colonne, "via des éoliennes"

Et dans "partie 5 PCDR Fernelmont - Lot 1 général - 20 01 2017":
- page 6, Un espace EPN, "sera intégré dans"
- page 12, 4.4 Tâches à réaliser, "Phase 6: Appel d'offres"
- page 43, 5.1, "Accès aux entreprises de PAE"
- page 44, 5.2, phrase doublon "Ce réseau sécurisé de mobilité..." + "de manière sécurisée et agréable". La phrase "Aussi, l'amélioration de la sécurité..." me semble inadaptée et n'a pas de sens dans ce projet de tronçon pédestre.
- page 57, 1.1 Description du projet, 2è paragraphe, "refuges existants et à créer"
- page 64, 1.2.2, 2è point, "aux personnes âgées"
- page 67, 5.2, "maintenir voire attirer"
- page 69, 1.1, point 4, "Le bien-être infantile" ou "Le bien-être de l'enfant"

Havelange, le 24 novembre 2017

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 23 novembre 2017

Présents :
Jean-Claude NIHOUL, Christelle PLOMTEUX, Tanguy FRANCART, Pascale JAVAUX, Vincent DETHIER, Nicolas HUBERTY, Vincent MATHIEU, Roger PENNING, Michel RODEMBOURG, Dimitri SIMONS, Sylvie TROUSSART-KINET, André THOMAS, Julie NELISSE, Thierry COCQUYT, Anne-Marie PETERS, Liliane CUYPERS

Administration communale : Clément CASSART
FRW : Audrey WANZOUL, Anne-Marie DE MOOR

Excusés :
Julien LEMAIRE, Laurence GRANVILLE, Xavier STASSART, Andy DORVAL, Lucie BURETTE, Francine DESMEDT

Absents et non-excusés :
Laurent HENQUET, Marc TARGEZ, Sylvie DESCHAMPHELEIRE, François LOUETTE, Jean DELCOURT, Marc BAUDOIN

……

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 juin 2017

Le compte-rendu est approuvé.

En réponse à la question d'un membre concernant la démission potentielle de Mr Francart suite à plusieurs absences, le Président signale que la Commune a envoyé un courrier à ce dernier, conformément au règlement d'ordre intérieur de la CLDR. Mr Francart a répondu qu'il souhaitait toujours être membre de la commission.

2. Bilan de l'année 2017 et programmation 2018

Pour rappel, le PCDR de Fernelmont a été approuvé par le Gouvernement wallon, le 20 juillet, pour une période de 10 ans. La CLDR l'a élaboré. Elle va pouvoir dès à présent suivre sa réalisation. En effet, il s'agit d'une commission consultative, à disposition de la Commune, et elle est associée à la mise en œuvre des projets.

Fondation **R**urale de **W**allonie
Rue de Hiétine, 2
B- 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70
condroz@frw.be - www.frw.be

Chaque année, comme le prévoit le décret, la CLDR doit faire un rapport à la Commune sur ses activités et sur l'état d'avancement des projets pendant l'année en cours. Dans ce rapport elle doit également faire des propositions de programme pour l'année suivante.

2.1. Bilan 2017

2.1.1. Focus sur deux projets

- AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, ASSOCIATIVE ET SPORTIVE À MARCHOVELETTE

Ce projet répond aux problèmes de mobilité et de stationnement à proximité de l'école de Marchovelette. Il rencontre aussi un objectif de convivialité puisque cet espace sera ouvert à tous les habitants (espace intergénérationnel) et pas uniquement à l'école.

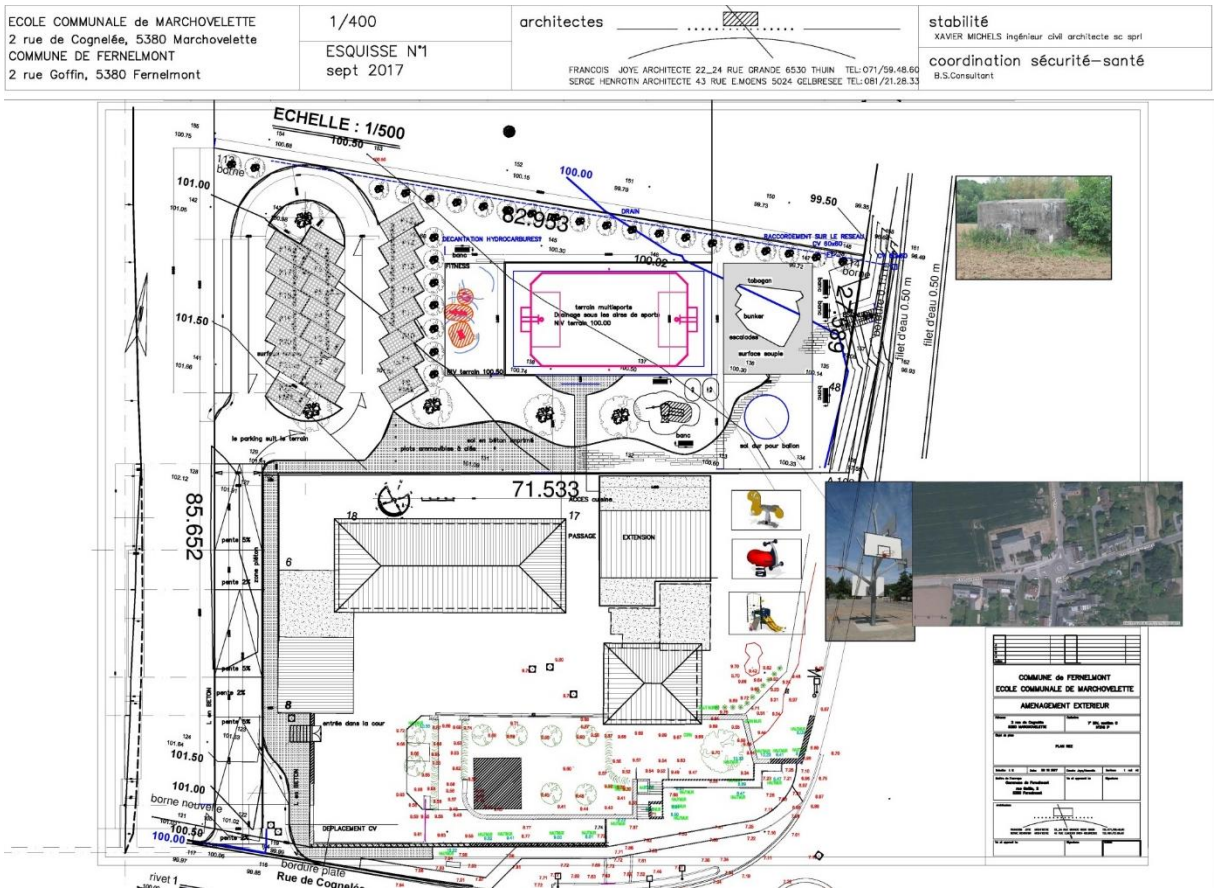
La Commune a pu acquérir un terrain de 30 ares derrière l'école et a une promesse de subsides d'Infrasports (85%) pour les parties « sport » des aménagements. Un auteur de projet a été désigné (Mr Henrotin). Un comité d'accompagnement a été créé (Directeur d'école, représentants du comité de parents, des 3X20, du club cyclo, d'Infrasports, etc…). Ce comité joue un rôle dans la conception du projet et sera également associé à sa gestion, par la suite. Il pourrait par exemple réfléchir à un règlement pour les utilisateurs.

Pour le moment il s'agit d'une première esquisse, qui va encore évoluer, et d'une première estimation du coût. En effet, la Commune aimerait revoir le budget (700.000 euros) à la baisse.

Actuellement, l'avant-projet prévoit :

- La création d'une voirie à gauche de l'école
- Un parking
- Une aire de sport de 24x16m.
- Des modules de psychomotricité pour les plus jeunes
- Trois éléments de « fitness » pour seniors
- Des éléments d'escalade sur le fortin, dans le but d'intégrer celui-ci au projet, et la possibilité d'associer les enfants de l'école à sa décoration
- Des bancs
- Des plantations
- Deux accès, par la nouvelle voirie et l'existante.

Concernant les assurances, la Commune prendra une assurance pour tout accident où sa responsabilité serait engagée.



- RÉNOVATION ET VALORISATION DES TUMULI DE SERON ET INTÉGRATION DANS LE RESEAU DES TUMULI

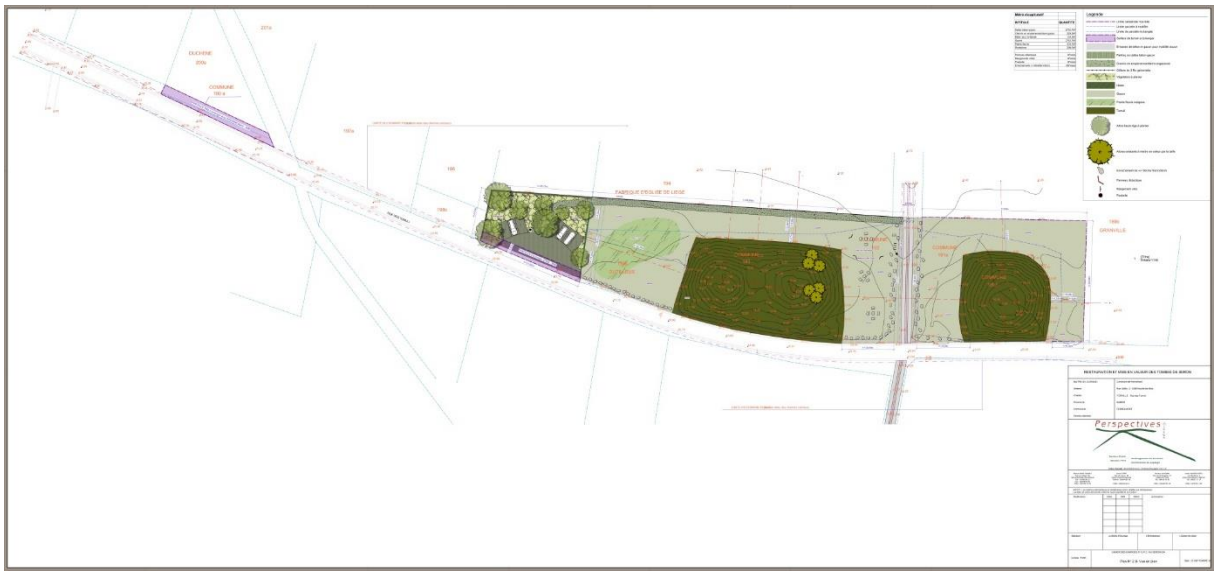
Les trois tombes datent du 2ème Siècle après JC. Les résultats des fouilles de 1854 sont exposés au musée archéologique de Namur (ossements, poteries, etc..). Le site est classé « patrimoine exceptionnel » depuis 1978.

Ce projet figurait déjà dans le premier PCDR. Il a nécessité de très nombreuses réunions vu le nombre d'intervenants à mettre d'accord. C'est maintenant chose faite puisqu'un plan a été avalisé par tous. Dès que la Commune aura reçu le certificat de patrimoine (normalement début 2018), elle aura deux ans pour réaliser les travaux.

Le projet prévoit :

- La reprise d'une bande de 10m de terrain du côté du champ (car pour le moment c'est charrué jusqu'au pied des tumuli)
- Un cheminement à l'arrière (côté champ)
- Un pré fleuri
- Un enrochement pour délimiter la zone côté rue
- Un petit parking pour voitures et vélos
- Une zone conviviale avec bancs et rochers qui feront office de bancs
- Des panneaux didactiques
- La conservation d'un arbre existant





2.1.2. Tableau de suivi des projets

Avec l'invitation à la réunion, la CLDR a reçu un tableau de suivi des projets. Les membres étaient invités à le lire et à préparer leurs questions.

- CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS (LOT 1)

Le Conseil Communal a approuvé la proposition de convention avec la Wallonie pour l'obtention de subsides « développement rural ». La prochaine étape consistera à désigner l'auteur de projet.

Suite au lancement de l'offre, la Commune a reçu 15 propositions. Elle a organisé une réunion et une visite du site pour donner des compléments d'informations aux candidats. Elle est actuellement en attente de propositions plus précises. Il est fort probable que des candidats se désisteront. Les services communaux retiendront 5 propositions qui seront présentées pour avis à la CLDR. De la sorte, le représentant de la CLDR qui a été désigné pour faire partie du jury (André Thomas) pourra relayer les avis des membres. Les 4 candidats non retenus auront un défraiement tandis que le candidat retenu aura le projet.

Comme le prévoit la procédure du « développement rural », la population et la CLDR seront consultées au stade avant-projet.

- CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PÉDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ (LOT 1)

Ce projet a quelque peu évolué. En effet, pour qu'il ait non seulement une fonction touristique et de loisirs mais aussi une fonction utilitaire (mobilité quotidienne), il semble pertinent d'agrandir le tronçon de façon à relier les villages de Noville-les-Bois et de Franc-Waret, en passant par la piste VITA et les parkings de co-voiturage. Par conséquent, le bureau d'études communal doit revoir la fiche et son estimation.

Par ailleurs, la Commune est confrontée à des problèmes d'ordre patrimonial puisque certains tronçons sont des propriétés privées qu'il va falloir négocier soit afin d'acquérir la parcelle soit afin d'en avoir la mise à disposition par voie de convention ou bail emphytéotique.

Pour ces deux raisons, la demande de subsides « développement rural » sera introduite plus tard que prévu.

- CRÉATION D'UNE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL) OU AUTRE STRUCTURE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (LOT 1)

Depuis 2015, il n'est plus possible de créer une ADL en Wallonie. A Fernelmont, les activités de l'ancienne ADL ont été reprises par des services communaux (M. Dieudonné) et para-communaux (le BEP notamment). Cela n'empêchera pas la Commune d'introduire une demande de création et de reconnaissance d'ADL le jour où un nouvel appel à projet wallon serait lancé.

- RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DU POTENTIEL ÉCOLOGIQUE EXISTANT (LOT 1)

Suite à l'offre transmise par la Commune à l'université de Liège, un étudiant de Gembloux (Master 2 option Gestion des Forêts et Espaces Naturels à Gembloux Agro-Bio Tech) a montré son intérêt pour la réalisation de cette étude en 2018, dans le cadre de son TFE. Il sera encadré par un Professeur de Gembloux (Mr Hugues Claessens).

- PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ (LOT 2)

Plusieurs projets du PCDR dépendent de ce plan. L'étude est en cours. Il est prévu que la CLDR soit consultée.

- AMÉNAGEMENT DU BATY DE BIERWART (LOT 2)

Une pré-étude, en collaboration avec la province, est en cours. Les travaux sont prévus au budget 2018. Il s'agit d'aménager l'espace où se trouve la friterie (qui va partir) de manière accueillante et conviviale (bancs, jeux d'enfants, ..).

- PARKING DE CO-VOITURAGE DE NOVILLE-LES-BOIS (LOT 0)

Ce parking ne sera pas accessible aux camions. Pour éviter au maximum les nuisances, il est aménagé de manière à être bien visible à partir des deux routes et sera équipé d'une caméra.

2.2. Programme 2018

2.2.1. Projets à poursuivre en 2018

- Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-Les-Bois (projet subsidié par le « DR »)
- Réalisation d'une étude du potentiel écologique existant
- Aménagement d'une aire conviviale, associative et sportive à Marchovelette
- Assainissement du site de l'ancien hall de voiries, plantation d'un verger, creusement d'une mare
- Soutien à l'organisation de rencontres entre anciens et nouveaux habitants (travail de M. Dieudonné)
- Rénovation de la poste de Forville
- Etude de l'aménagement de terrains de tennis extérieurs au hall sportif
- Rénovation et valorisation des tumuli de Seron
- Encouragement à la mise à disposition de terrains publics et privés pour potagers et vergers partagés (projet du GAL)
- Elaboration d'un plan communal de mobilité
- Communication sur le PCDR

- Aménagement des parkings de co-voiturage
- Aménagement du Baty de Bierwart

+ tous les projets récurrents du lot 0

2.2.2. Projets à entreprendre en 2018

Dans le lot 1, il reste deux projets susceptibles de bénéficier d'un subside « développement rural » :

- Rénovation du bâtiment communal situé rue Mahy en logements tremplin et maison de village avec aménagements des abords
- Création d'un nouveau tronçon pédestre en revêtement enrobé

En tant que porte-paroles du Collège, le Président demande l'avis de la commission sur le fait de faire remonter le projet « Construction d'une maison rurale polyvalente » en lot 1. Bien que fortement sollicité par les habitants lors des réunions villageoises, ce projet n'avait pas pu être retenu en lot 1 au moment de la rédaction du PCDR car il n'y avait pas d'emplacement identifié. Depuis, la Commune a déterminé que cette infrastructure pourrait être judicieusement implantée sur le terrain à l'avant du hall sportif. Actuellement ce terrain est situé en zone agricole et il faudra une dérogation de la Région pour pouvoir bâtir. Il y a un important besoin d'une infrastructure polyvalente destinée à accueillir des manifestations à vocations économique (foires commerciales, expositions, …), sociocollective (événements de grande envergure, qui ne peuvent se dérouler dans les salles villageoises existantes telles que expositions, rassemblements associatifs, soupers des écoles,…) et culturelle (spectacles, concerts,…).

- La CLDR émet un avis positif sur cette proposition.

Le bureau d'études communal pourra dès à présent travailler la fiche-projet pour la rendre présentable dans le dossier de demande de subsides.

La CLDR peut créer des Groupes de travail citoyens pour certains projets du PCDR. La FRW prépare, anime et assure le secrétariat des GT mais elle ne peut le faire qu'en fonction des disponibilités des agents. Cela veut dire 1 à 3 GT par an.

La CLDR classe les GT par ordre chronologique via un vote :

1. *Un GT chargé de faire des propositions d'actions de promotion et de conseils relatifs à la santé (lot 1)*

La FRW a contacté le centre local de promotion de la santé afin d'avoir des conseils relatifs à ce GT.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 1946) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Selon les experts dans le domaine de la promotion de la santé, celle-ci doit être approchée dans sa globalité, de manière multifactorielle. La santé est influencée – positivement ou négativement - par l'emploi, le logement, l'enseignement, les loisirs, les modes de vie, l'environnement… toutes ces dimensions de la vie quotidienne sont appelées "déterminants de la santé". Un projet, une action, une animation autour d'une problématique ou d'une question de santé doit prendre en compte ces déterminants.
Ce groupe sera ouvert à toute personne intéressée par la thématique. En fonction des projets qui se dégageront de la réflexion, des partenaires spécifiques pourront être invités à le rejoindre (médecins, CPAS, CCA, Directeurs d'écoles, etc…).

2. *Un GT chargé de proposer des mesures préventives et répressives visant à améliorer la propreté, et à sensibiliser les propriétaires à l'entretien de leurs biens, des abords de leur maison (lot 3)*
3. *Un GT chargé de proposer des mesures pour encourager des bénévoles et « repreneurs » dans les associations (lot 3)*
4. *Un GT chargé de réfléchir à la création d'un circuit patrimoine (lot 2)*
5. *Un GT chargé de faire des propositions d'initiatives en faveur des aînés et intergénérationnelles (lot 2)*
6. *Un GT chargé de faire des propositions de démarches vers les nouveaux habitants et de soutien à l'organisation de rencontres entre anciens et nouveaux (lot 2)*
7. *Un GT chargé de proposer des initiatives de sensibilisation dans le cadre de la semaine de la mobilité (lot 3)*

3. Retour sur les propositions du GT « communication » et présentation du site ODR

En septembre, quelques membres de la CLDR se sont réunis pour réfléchir à la communication relative au PCDR vers la population. Dans un premier temps, le GT devait transmettre des propositions au Collège.

Celui-ci était à l'écoute du groupe et souhaitait:

- Un investissement des membres de la CLDR
- Des propositions compatibles avec les contraintes financières, logistiques et humaines
- Un travail de qualité, quitte à prendre le temps nécessaire et quitte à engager une boîte de communication pour donner des conseils ou réaliser certains outils, le cas échéant
- Une prise en compte de la réalité électorale en octobre 2018 (aller dans les 10 villages ne sera, par exemple, pas possible avant les élections)
- L'utilisation de plusieurs canaux

3.1. <u>Outils de communication déjà existants ou prévus</u>

- Depuis le début de l'opération de développement rural, la FRW peut disposer d'une page dans le bulletin communal pour donner des informations.
- Un onglet « développement rural » existe sur le site web communal
- La Commune a signé une convention avec la FRW pour la réalisation d'un site « opération de développement rural » directement lié au site web communal-
- Le BEP a rédigé une synthèse du PCDR en 16 pages

- La FRW a un accord de Canal C pour faire un reportage sur le PCDR
- La Commune élabore une base de données de photos via un partenariat avec la province
- La Commune a une page Facebook

3.2. Propositions du GT

De manière générale, le GT souhaite :

- viser l'efficacité en matière de canaux utilisés et un contenu pertinent,
- toucher un maximum de Fernelmontois et, pour ce faire, varier les médias utilisés
- informer largement sur l'existence du nouveau site « ODR » dès sa mise en ligne
- communiquer régulièrement pendant les 10 ans de mise en œuvre du programme. Ce n'est qu'en voyant régulièrement une info sur le PCDR que les habitants s'y intéresseront.
- parmi les outils proposés, utiliser aussi des moyens permettant un contact direct avec l'habitant afin que celui-ci puisse poser des questions, obtenir des explications s'il le souhaite
- veiller à bien indiquer, dans toutes les communications, que le contenu des projets va encore évoluer et que la population sera informée et consultée lorsqu'un projet sera activé

Concrètement :
Sur base d'explications fournies par A. Wanzoul sur 11 formules déjà testées par d'autres communes avec la FRW, le GT retient les propositions suivantes:

D'ICI LA FIN 2017

- ✓ (Ok) Finalisation du site « ODR ».
- (non retenu tel quel) Réalisation d'un fascicule A5 de 4 pages, imprimé à la Commune. Son objectif serait principalement de donner envie de s'intéresser à l'ODR, d'aller voir le site, de s'impliquer dans la mise en œuvre des projets. Il serait distribué par les membres de la CLDR (lors de manifestations dans leur village, dans leurs associations, …) et lors d'événements organisés par la Commune (journée de l'arbre le 28 octobre, inauguration de projets, rencontres citoyennes, …). Il serait également mis dans le kit d'accueil des nouveaux arrivants. C'est une formule aisée à mettre en œuvre et qui permet un contact personnel lors de sa distribution.
- ✓ *(Complément apporté par le Collège) Réalisation de flyers afin d'informer la population de l'existence du site. Ce flyer sera distribué aux membres de la CLDR pour redistribution de leur part lors de leurs événements s'ils le souhaitent.*
- ✓ *(Complément apporté par le Collège) Réalisation de 2 roll-up à disposer à la Maison communale et à afficher lors d'événements (nouveaux arrivants, etc.).*
- ✓ (Ok) Réalisation d'une capsule vidéo qui pourrait passer sur la TV dans le hall d'attente de l'administration communale, figurer sur les sites, pages Facebook, …
- ✓ *(Complément apporté par le Collège) Possibilité de diffusion d'une image fixe annonçant le site, sur l'écran population*

- (non retenu tel quel) Organisation d'une conférence de presse, en collaboration avec quelques représentants de la CLDR

✓ *(Complément apporté par le Collège) Envoi d'un communiqué de presse concernant le lancement du site*
✓ *(Complément apporté par le Collège) Réalisions d'un communiqué plus détaillé (dans un second temps)*

POUR LE PRINTEMPS 2018

- (non retenu tel quel) Lors d'une manifestation communale qui mobilise une diversité de population (journée des associations, par exemple), présentation du PCDR via un stand de la CLDR où le public peut venir chercher des informations et échanger sur le PCDR. Présence d'autres stands de partenaires : GAL, Contrat de rivière, Conseil communal des enfants, Conseil des aînés, etc… L'avantage c'est que le public n'est pas invité exclusivement pour une présentation du PCDR et que les partenaires viennent avec leur propre public.
- (non retenu tel quel) Lors de la séance d'accueil des nouveaux arrivants, soit prévoir un stand de la CLDR, soit faire une très courte présentation du PCDR

✓ *(Complément apporté par le Collège) Réalisation de flyers et de 2 roll-up*
✓ *(Complément apporté par le Collège) Une publication spécifique au PCDR, distribuée en toutes-boîtes, reprenant les projets du PCDR*
✓ *(Complément apporté par le Collège) Un article dans le BC annonçant le lancement du site*

TOUT AU LONG DE L'ODR

- Un relais permanent via les membres de la CLDR
- Eventuellement, à mi-parcours, un « tour des villages »

3.4. Présentation du site ODR



La FRW présente aux membres le site ODR, en cours de construction. Lequel présente de manière descriptive mais surtout illustrée (images, photos, vidéos, …) les projets du PCDR.
Un fil d'actualité sera alimenté par l'administration communale. Un état d'avancement des projets sera complété (au minimum une fois par an) sur base des informations qui figureront dans le rapport annuel DR.
Très prochainement, l'adresse du site ODR sera transmise aux habitants.